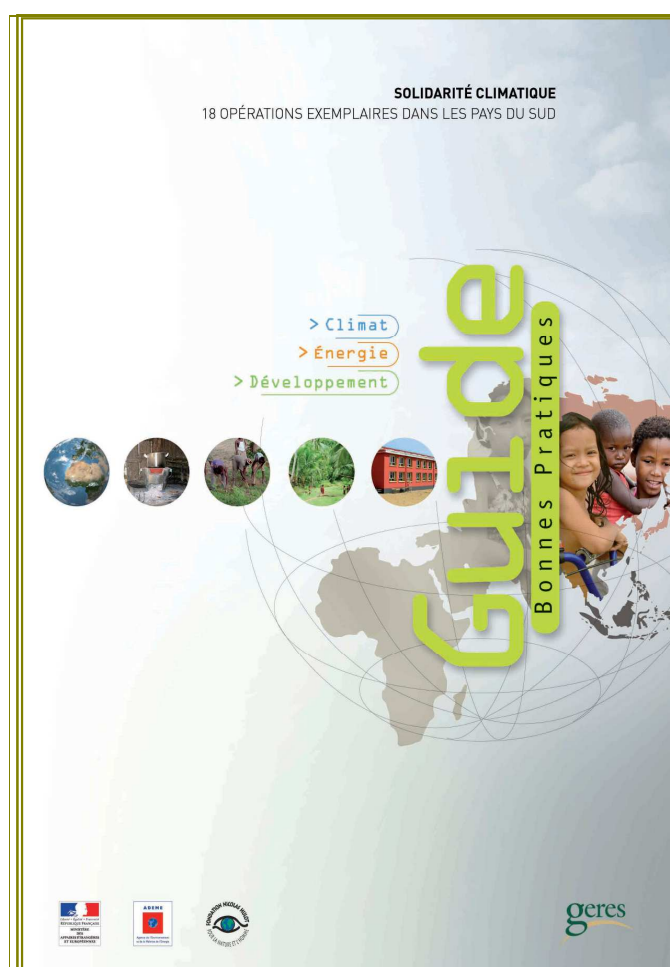


GUIDE DE BONNES PRATIQUES « CLIMAT – ÉNERGIE - DÉVELOPPEMENT »



Le GERES publie le guide de bonnes pratiques « Climat - Énergie - Développement »

Le guide de bonnes pratiques, conçu par le GERES, présente les technologies et les démarches exemplaires à suivre pour allier développement et lutte contre les changements climatiques dans les Pays du Sud. Lancé lors de la 14e Conférence annuelle des Nations Unies sur les Changements Climatiques en décembre 2008 à Poznan (Pologne), ce guide s'adresse à tous les acteurs du développement (Institutions, bailleurs de fonds, acteurs de la coopération décentralisée, etc.).

Les changements climatiques bouleversent les équilibres environnementaux, économiques et sociaux. Les pays en développement sont les plus touchés par ces dérèglements et leurs populations devront pour s'adapter, faire appel à de nouvelles sources d'énergies, mieux utiliser les sources existantes et modifier leurs pratiques agricoles.

Partager des expériences de terrain, fournir aux parties prenantes (ONG, opérateurs de développement, financeurs,...) des éléments d'aide à la décision et des informations techniques afin de faire face aux nouvelles conditions climatiques : tels sont les objectifs de ce guide.

Le GERES - Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités - créé en 1976 au lendemain du premier choc pétrolier, compte aujourd'hui une centaine de collaborateurs qui mènent des projets de développement durable et innovants en France et dans le monde. Depuis 10 ans, le GERES développe son expertise pour sensibiliser, former et renforcer les compétences des acteurs qui prennent part à la lutte contre le réchauffement climatique. Des programmes comme **CO₂Solidaire** (première opération francophone de compensation volontaire de gaz à effet de serre) ou **Carbone Solidarité Asie** sont des exemples d'accompagnement des porteurs de projets locaux.

Préfacé par Brice Lalonde, ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique pour la France, l'ouvrage a été réalisé grâce au soutien du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, de l'ADEME et de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.

Sur 150 pages, le guide de bonnes pratiques, publié en français et anglais, présente **18 opérations exemplaires classées en 5 domaines d'intervention** : énergie à usage domestique, énergie et bâtiment, services énergétiques de proximité, valorisation des déchets, agricultures et forêts durables. En outre, il servira de support de formations proposées aux acteurs du développement.

Le prix de vente du guide en Europe assure sa diffusion gratuite dans les pays du Sud. Le guide est disponible sur demande écrite au GERES : 2 cours Foch, 13 400 Aubagne, contact@geres.eu.

Contact Presse
Caroline Pierret
c.pierret@geres.eu
Tél : + 33 4 42 18 55 88

SOMMAIRE

➔ Le guide de bonnes pratiques

- Présentation de l'ouvrage Page 4
- Sommaire du guide Page 6

➔ Les partenaires financiers

- Le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes Page 7
- L'ADEME Page 7
- La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme Page 7

➔ L'auteur

- Présentation de l'ONG GERES..... Page 8
- Les actions pour faire face aux changements climatiques Page 10
- Les publications du GERES..... Page 12

PRESENTATION DE L'OUVRAGE



GUIDE DE BONNES PRATIQUES CLIMAT - ÉNERGIE - DEVELOPPEMENT

Sur 150 pages, le guide de bonnes pratiques, publié en français et en anglais, présente 18 opérations exemplaires classées en 5 domaines d'interventions.

OBJECTIFS

Elaboré par le GERES, le guide de bonnes pratiques offre un aperçu des technologies et des démarches exemplaires associant développement et lutte contre les changements climatiques.

Les opérations exposées portent sur l'efficacité énergétique, la maîtrise de la demande en énergie, les énergies renouvelables, la valorisation des déchets, les pratiques agricoles résilientes et la lutte contre la déforestation.

DESTINATAIRES

Cet ouvrage s'adresse à l'ensemble des acteurs du développement :

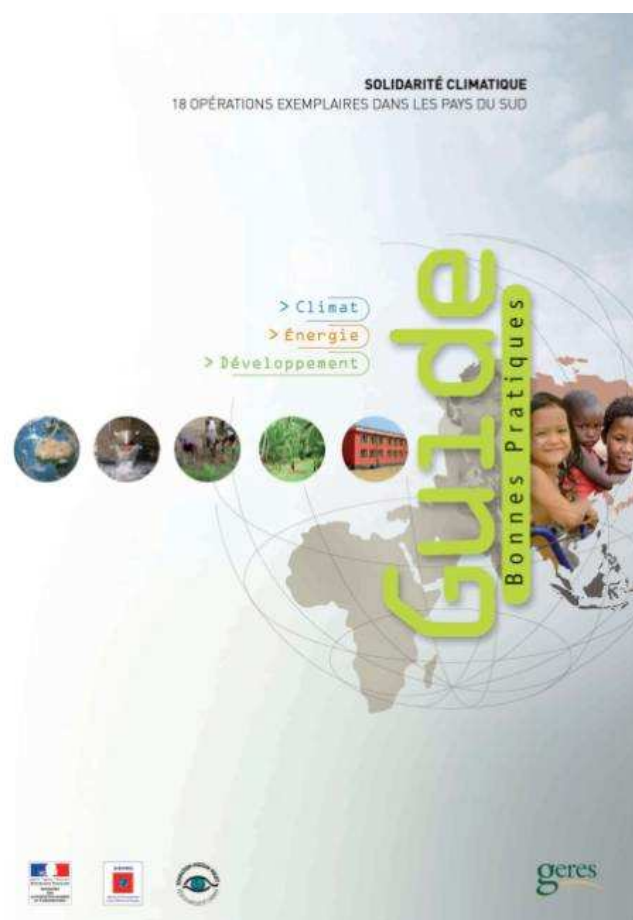
- Les organisations de solidarité internationale ;
- Les ONG et les institutions des pays en développement ;
- Les bailleurs de fonds ;
- Les acteurs de la coopération décentralisée ;
- Les agences de coopération technique ;
pour n'en citer que quelques uns.

CONTEXTE DU PROJET

Les changements climatiques bouleversent les équilibres environnementaux, économiques et sociaux des pays. L'actualité montre que ce sont particulièrement les pays en développement les premiers touchés par ces dérèglements.

Pour s'adapter, les populations doivent faire appel à de nouvelles sources d'énergie, mieux utiliser les sources existantes, modifier leurs pratiques agricoles, etc. Des interactions fortes existent entre climat, énergie et développement, mais bien souvent, l'information disponible s'avère éparse ou insuffisante.

Pourtant, il est nécessaire de fournir aux parties prenantes, et notamment aux ONG, **des éléments d'aide à la décision et des informations techniques** pour les accompagner dans leurs projets de lutte contre les changements climatiques. Pour ce faire, le GERES a jugé indispensable de réunir dans un même ouvrage l'ensemble des solutions existantes dans ces domaines. Ce guide hiérarchise les priorités d'action. Il explique les enjeux liés à l'impact sur le climat et les différents mécanismes de financement. À ce titre, il représente un outil concret pour les acteurs du développement.



LES ENJEUX

50 à 80 % de l'énergie utilisée par les foyers provient de la biomasse prélevée dans la forêt, or les experts prévoient que les variabilités climatiques affecteront justement l'agriculture et des domaines forestiers, fragilisant encore la sécurité alimentaire et les ressources énergétiques de ces pays.

Par ailleurs, ces effets néfastes seront aggravés par l'augmentation du prix de l'énergie qui est une composante majeure du confort domestique, du développement économique, de l'accès à l'éducation et aux services de santé.

DESCRIPTIF DU GUIDE

Le guide compte 150 pages. Il est publié en français et en anglais.

Deux chapitres introductifs présentent le contexte ainsi que les mécanismes institutionnels et financiers de lutte contre les changements climatiques.

Le cœur de l'ouvrage est constitué de 18 fiches classées en 5 domaines d'intervention :

- Énergie à usage domestique ;
- Énergie et bâtiment ;
- Services énergétiques de proximité ;
- Valorisation des déchets ;
- Agricultures et forêts durables.

Chaque fiche introduit des opérations exemplaires ou des technologies de lutte contre les changements climatiques. Elle se structure en 4 grandes sections :

- 1.** Enjeux généraux et principe de la technologie ou de l'opération ;
- 2.** « Mener une démarche projet » : mode d'emploi pour accompagner une action ;
- 3.** « Contribuer à la lutte contre le changement climatique » : valoriser des réductions d'émissions de gaz à effet de serre ;
- 4.** « Étude de cas » : illustration par un projet.

LES PARTENAIRES

Les partenaires financiers

- Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE)
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de L'Énergie (ADEME)
- La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Toute action de développement dans les pays du Sud est aujourd'hui confrontée aux impératifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Elle doit intégrer des mesures d'atténuation et d'adaptation. Les enjeux, selon les technologies ou les filières énergétiques, sont multiples.

Des impacts sur le climat aux mécanismes de financement envisagés par le protocole de Kyoto (mécanismes de développements propres, fonds d'adaptation et finances carbone), ce guide apporte un éclairage sur les multiples concepts qu'il faut appréhender.



Eolienne en Mauritanie

Les Partenaires techniques ayant contribué à la rédaction de l'ouvrage

- Le CIRAD
- ONF International
- Bolivia Inti – Sud Soleil
- Initiative Développement
- Des experts indépendants

SOMMAIRE DU GUIDE

Remerciements

Introduction

Cadrage 1 - Le changement climatique : un défi majeur et global

Cadrage 2 - Finance carbone et solidarité internationale

Clés de compréhension de l'ouvrage

Section 1 – Energie à usage domestique

- Fiche 1.1 La cuisson économe en combustible
- Fiche 1.2 La cuisson solaire
- Fiche 1.3 L'équipement gaz efficace
- Fiche 1.4 Les kits batterie-système photovoltaïque

Section 2 – Énergie et bâtiment

- Fiche 2.1 L'architecture bioclimatique en zones froides

Section 3 – Services énergétiques de proximité

- Fiche 3.1 Les filières agrocarburants de proximité
- Fiche 3.2 Les micro et petites centrales hydrauliques
- Fiche 3.3 Les petites centrales solaires et éoliennes
- Fiche 3.4 Les besoins thermiques des PME et des collectivités
- Fiche 3.5 Les plates-formes multifonctionnelles

Section 4 – Valorisation des déchets et des résidus

- Fiche 4.1 Les briquettes de charbon à partir de résidus agricoles
- Fiche 4.2 Le compostage de résidus organiques
- Fiche 4.3 Le système biogaz familial

Section 5 – Agricultures et forêts durable

- Fiche 5.1 Le maraîchage et l'élevage sous serres solaires
- Fiche 5.2 Le semis direct sur couvert végétal
- Fiche 5.3 Les plantations forestières
- Fiche 5.4 La lutte contre la déforestation
- Fiche 5.5 Les filières de charbonnage durable

Glossaire et Acronymes

Les partenaires du guide de bonnes pratiques

Le GERES

LES PARTENAIRES FINANCIERS

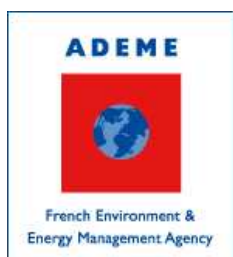
Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE)



La direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement représente la France dans les instances européennes, et notamment au sein de l'Initiative européenne sur l'énergie (EUEI) et dans les groupes de travail sur le changement climatique et le développement. Le MAEE suit les questions liées aux pays en développement dans les négociations sur le changement climatique. Il participe aux principaux programmes et réseaux internationaux de l'aide au développement sur l'énergie et le changement climatique. Il soutient des initiatives au niveau régional pour la mise en place de politiques énergétiques, pour l'adaptation ou le renforcement des capacités des négociateurs sur le changement climatique. Le MAEE finance la coopération de recherche pour le développement et anime le dispositif de coopération française sur ces thématiques.

Site internet : www.diplomatie.gouv.fr

L'Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)



L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public. Elle les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

Site internet : www.ademe.fr

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme



Depuis sa création en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme s'est donné pour mission de modifier les comportements individuels et collectifs afin de préserver notre planète. Fondation française reconnue d'utilité publique dédiée à l'éducation à l'environnement, elle s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société pour contribuer au changement des comportements vers une nouvelle forme de société et de culture basée sur un développement durable. Pour répondre à la double crise énergétique et climatique, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme s'engage dans les négociations internationales afin d'encourager la conclusion d'un accord international sur le climat en 2009. En parallèle, la Fondation mène une politique de soutien à des projets de développement permettant de répondre aux conséquences de ces crises. Elle souhaite aussi accompagner les différents acteurs concernés — en particulier les ONG actives au Sud — dans l'émergence de propositions et le renforcement de leurs positions en tant que négociateurs. La fondation est également présente au niveau international en tant que membre de l'UICN (Union mondiale pour la nature) et de l'Organisation internationale de la francophonie. Enfin, elle a le statut d'ONG consultative auprès du Conseil économique et social de l'ONU.

Site internet : www.fondation-nicolas-hulot.org.

PRESENTATION DE L'ONG GERES



Le GERES - Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités - est une association à but non lucratif, créée en 1976 au lendemain du premier choc pétrolier. Aujourd'hui une centaine de collaborateurs conduisent des projets de développement durable innovants, en France et dans 8 pays d'Afrique et Asie.

Préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences, réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres : tels sont les défis de notre temps. L'équipe du GERES y participe en déployant une ingénierie de développement et une expertise technique spécifique.

Ses activités, menées en partenariat avec les communautés et les acteurs locaux, met en œuvre des programmes d'efficacité énergétique, d'extension de services énergétiques favorisant le développement économique local, des projets de développement des filières d'énergies renouvelables, de promotion et de valorisation des déchets. Dans ce cadre, le GERES travaille sur la mise en commun des savoir-faire :

- **Améliorer les conditions de production et de transformation agricole** pour valoriser l'agriculture familiale et contribuer à la souveraineté alimentaire dans les pays du Sud : *Le GERES conduit en milieu montagnard (Afghanistan, Inde) des actions en faveur de la culture maraîchère sous serre et du stockage-conservation des productions agricoles.*
- **Optimiser les utilisations énergétiques de la forêt** pour préserver les ressources naturelles : *Au Cambodge, avec le soutien du GERES, près de 250 000 familles utilisent des équipements de cuisson économes.*
- **Accompagner le développement des énergies renouvelables** pour intensifier la production locale d'énergies propres intégrées à l'environnement : *En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le GERES anime la filière petite hydroélectricité en partenariat avec des acteurs de la protection des milieux aquatiques.*
- **Promouvoir la valorisation des déchets pour réduire leur impact sur l'environnement** : *Le GERES accompagne des actions de sensibilisation au compostage en région PACA.*
- **Utiliser l'efficacité énergétique et l'énergie solaire** pour soutenir un développement durable dans les zones montagneuses : *Le GERES met en œuvre un programme de construction de bâtiments solaires passifs (habitat domestique, écoles et hôpitaux) dans l'Himalaya indien et en Afghanistan.*
- **Développer une offre locale en agrocarburants** pour répondre aux besoins énergétiques des populations rurales : *En Afrique de l'Ouest (Bénin, Mali, Niger) le GERES accompagne plusieurs projets pilotes de production/usage d'agro-carburant en circuit court.*
- **Promouvoir les économies d'énergie** pour maîtriser ses consommations, réduire sa vulnérabilité et préserver le climat : *Le GERES anime des missions de conseil et d'information aux populations pour limiter la précarité énergétique et favoriser les énergies renouvelables en région PACA (Espaces Info Energie) et au Maroc.*
- **Développer de nouveaux services énergétiques et techniques** pour améliorer les conditions de vie du monde rural : *Le GERES coordonne un programme au Bénin pour l'implantation de plateformes multiservices et de services connexes.*
- **Accompagner les ONG locales et internationales** pour qu'elles intègrent le changement climatique dans leur projet de développement : *Le GERES forme les ONG en Asie du Sud-Est vers l'accession aux mécanismes de la finance carbone.*

L'association a d'ailleurs initié en 2004 le premier programme francophone de **compensation volontaire** (www.co2solidaire.org) pour soutenir ses projets de solidarité climatique.

LES ACTIONS POUR FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



LA SOLIDARITE CLIMATIQUE : UN ENGAGEMENT PRIORITAIRE DU GERES DANS LA CONDUITE DE SES PROJETS.

Depuis plus de trente ans l'ONG Geres conduit des programmes d'actions axés sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables permettant de lutter contre les changements climatiques. Elle intervient en France et dans neuf pays du Sud.

OBJECTIFS

Dans sa lutte contre les changements climatiques, le GERES mène des actions de développement pour :

- Préserver les ressources naturelles
- Limiter les émissions de CO₂ par l'efficacité énergétique,
- Accompagner le développement des énergies renouvelables
- Réduire les inégalités et la précarité
- Sensibiliser, former les acteurs et renforcer les compétences des partenaires (Populations cibles, institutions, grand public, entreprises)

LE CONTEXTE



En ratifiant le protocole de Kyoto en 1997, les états les plus développés ont reconnu leur responsabilité historique dans les changements climatiques. Ils s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), en appliquant des mesures d'atténuation.

Si ces mesures d'atténuations sont prises au Nord (mutation des procédés industriels, sensibilisation des citoyens...), il ne faut pas oublier que certaines régions sont plus vulnérables face aux changements climatiques. C'est généralement le cas dans les pays en développement qui devront faire face à des difficultés d'adaptation. Le manque de moyens financiers et technologiques, l'extrême fragilité des équilibres naturels et de la disponibilité des ressources représentent en effet des obstacles de taille.

Outre cette vulnérabilité climatique, se superpose une extrême fragilité économique et sociale due à la hausse des prix des produits pétroliers et des matières premières.

La **solidarité climatique** implique donc d'établir des liens étroits avec le monde en développement. Cela se traduit en accompagnant ces sociétés à s'adapter aux conséquences des changements climatiques et à en atténuer les effets.

Afin que cette solidarité climatique se concrétise en résultats, il est nécessaire que les actions menées dans les pays en développement concilient lutte contre les changements climatiques et lutte contre la pauvreté.

C'est l'engagement pris par le GERES aujourd'hui.

MISE EN ŒUVRE DE PROJETS

Toutes les actions abordées au GERES permettent d'atteindre des impacts significatifs pour lutter contre les changements climatiques : efficacité énergétique dans l'habitat, énergies et activités économiques en milieu rural, valorisation des déchets, accompagnement institutionnel, économies d'énergie des ménages, appui aux politiques de développement durable, etc.

Le GERES conduit actuellement une trentaine de projets sur une dizaine de territoires. Il s'appuie sur des antennes opérationnelles implantées dans neuf pays : Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Philippines, France (PACA), Inde, Mali, Maroc et Niger. Ces projets améliorent la situation économique et sociale de plusieurs centaines de milliers de familles et de PME.



Des projets répartis dans 9 pays

SENSIBILISATION

Dès 2004, le GERES lance la première opération de compensation volontaire : **CO₂Solidaire**.

Ce programme s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités. Il les encourage à mesurer leurs émissions de GES pour les réduire à la source d'une part et les invite à compenser leurs émissions inévitables d'autre part, en soutenant financièrement des projets de développement respectueux des populations et de leurs territoires.

En France (région PACA), le GERES pilote deux **Espaces Info Energie** en partenariat avec l'ADEME et les collectivités territoriales. Ces espaces de sensibilisation et de conseil s'adressent d'abord aux particuliers.



Espace Info Energie

FORMATION ET RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Programmes d'accompagnement

Fort du succès des actions menées au Cambodge, le GERES initie dans la région Asie du Sud-est un ambitieux programme d'accompagnement et de renforcement des capacités des porteurs de projets locaux.

Regroupant une dizaine d'ONG locales, le collectif « Carbone Solidarité Asie » (CSA) fonctionne comme une plateforme d'échange et de partage des expertises et des expériences. **Son but**, sensibiliser les acteurs du développement à la solidarité climatique, transmettre des savoirs faire et des techniques pour réaliser des projets conciliant économies de GES et lutte contre la pauvreté.

Aujourd'hui, l'ambition de CSA va plus loin. Il souhaite accélérer le développement propre en utilisant notamment la finance carbone comme levier démultiplicateur.

Publications

Élaboré par le GERES en 2008, le Guide de bonnes pratiques « Énergie - Climat - Développement » donne une vision globale des technologies et démarches exemplaires associant développement et lutte contre les changements climatiques.

Ces pratiques affectent les domaines de l'efficacité énergétique, la maîtrise de la demande en énergie, des énergies renouvelables, la valorisation des déchets, les pratiques agricoles résilientes et la lutte contre la déforestation.



Consultation des agriculteurs - Cambodge

LES PUBLICATIONS DU GERES

« Le chauffage solaire en régions froides »

J-F. Rozis (GERES) avec la participation de A. Guinebault (GERES),
1994, 190 pages - Édition du Gret
Versions en français, anglais, espagnol

« Le point sur... Sécher des produits alimentaires »

J-F Rozis (GERES),
1995, 344 pages - Édition du Gret
Versions en français et anglais

« Systèmes décentralisés de traitement des eaux usées dans les Pays en Développement »

L. Sasse (GERES), 1998, 175 pages - Édition Borda
Version en anglais

« Guide d'aide à la décision, pour la création d'unités artisanales de séchage »

F. Thuiller (GERES)
1999, 73 pp. + 15 annexes - Édition GERES
Versions en français et anglais

« Guide Compostage de proximité PACA »

2002, 48 pages, Edité par la Région PACA et l'ADEME
Version en français

« Maîtrise de l'énergie dans les établissements de santé des pays en développement »

2003, 119 pages - Édition GERES
Version en français

« Setting up for a food drying business (a step-by-step guide) »

F. Thuiller (GERES)
2004, 100 pages - Éditions ITDG
Version en anglais

“A manual of solar greenhouse Running in Trans-Himalayas”

Format CD, 2005
Version en anglais

« A manual of solar greenhouse construction in Ladakh »

Format CD, 2005
Version en anglais

« A manual of solar greenhouse Running in Trans-Himalayas »

Format CD, 2005
Version en anglais

LES PUBLICATIONS DU GERES

« A manual for passive renovation of domestic housing in Afghanistan and Himalaya »

DVD, 2005

Version en anglais

« Passive solar architecture in Ladakh »

DVD, 2005

Version en anglais

« Retrofitting housing using passive solar technology in Ladakh »

DVD, 2005

Version en anglais

« Le marché des composts en PACA , bilan des installations de compostage et étude de marché des matières organiques »

2007, 15 pages – Édition GERES

Version en français

« Guide de bonnes pratiques Climat – Énergie - Développement »

Parution décembre 2008 – Édition GERES

Versions en français et anglais

VIDEOS :

« Économie de bois de feu au Cambodge »

2005, 14 min, DVD

Versions en français et anglais

« Les énergies renouvelables dans la reconstruction en Afghanistan »

2006, 10min, DVD

Versions en français et anglais

« Énergie et développement dans l'Himalaya Indien »

2007, 12min, DVD

Versions en français et anglais